

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 67 (1963)

Artikel: Visage de l'Evêché de Bâle au dix-huitième siècle

Autor: Erard, Victor

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Visage de l'Evêché de Bâle au dix-huitième siècle

Un pays attrayant.

«A pied ! à pied ! observateur de la nature ! s'écrie Rodolphe Hentzy, dans sa passionnante *Promenade pittoresque à travers l'Evêché de Bâle*. Le pays jurassien occupe une place de choix dans la ferveur du retour à la nature. Il a exercé sur les artistes et les voyageurs une très vive attirance. «Un air de vie est répandu sur tout le pays», disait le géographe français Robert.

Ce qui séduisait chez nous, c'était le «mélange continual de la nature cultivée et de la nature sauvage¹⁾», la vivante diversité de la terre jurassienne. La plupart des voyageurs choisissaient l'itinéraire classique, illustré par le charmant petit ouvrage du doyen Bridel, la *Course de Bâle à Bienne*. Ils pénétraient dans un Etat dont le fonds agraire s'était enrichi de veines industrielles et de centres culturels qui jouissaient d'une belle réputation.

Arlesheim, porte de l'esprit.

Venant de Bâle, le voyageur découvrait sur sa route Arlesheim, où séjournaient les chanoines du chapitre cathédral, dans un site admirable. Ils y vivaient en grands seigneurs, loin de la cour épiscopale qui appréciait cet éloignement. Sans vouloir jeter sur eux le moindre discrédit, je dirai que les chanoines semblent n'avoir pas

¹ Hentzy, *Promenade pittoresque*, I.
Le plus souvent possible, nous avons conservé la graphie originale des citations.

trop poussé la rigueur des exercices de piété. Ils me laissent l'impression d'une société où l'on vivait avec philosophie. Remarquez que je ne dis pas en philosophes. Un voyageur goguenard du XVIII^e siècle prétendait même qu'un canonicat présentait de réels avantages, «une fois l'âge des passions passé». Pour qui aimait les lettres et la nature, Arlesheim était un lieu de délices.

Il y avait parmi les chanoines des érudits. Je songe à François-Chrétien d'Eberstein, qui constitua l'une des premières collections de fossiles de notre pays. Sa bibliothèque suscita la convoitise des jacobins qui s'empressèrent de la séquestrer comme bien de la Nation. Elle contribue aujourd'hui à l'enrichissement des précieuses collections de l'Ecole cantonale. Les chanoines pratiquaient le retour à la nature ! Dans un site incomparable, au pied du château de Birseck, ils avaient aménagé un magnifique jardin anglais. Cet ouvrage attirait tous les voyageurs; il était l'œuvre du chanoine de Gléresse et de Balbine d'Andlau, la femme du bailli, «doués tous deux d'un goût exquis», dit le docteur Godin, qui vivait à la cour épiscopale. C'était la fameuse Solitude d'Arlesheim, immortalisée par des artistes comme Stuntz, Hartmann, Rosenberg, Gmelin et beaucoup d'autres. On y voyait un ermitage, un solitaire qui descendait d'une noble famille de Suisse, une grotte d'Apollon, un monument à la mémoire de Salomon Gessner, etc. Stuntz, qui travaillait fréquemment en collaboration avec Hartmann, de Bienne, avait établi sa demeure à Arlesheim.

Les chanoines avaient du monde, dirait Saint-Simon, et ils l'aimaient. J'en trouve la preuve dans les écrits contemporains. Le jeune Antoine-Léonce Kuhn et les collégiens bruntrutains savaient en profiter adroûtement dans les temps difficiles. Les *Mémoires* de celui qui deviendra le musicien officiel du Prince fourmillent de passages qui le montrent:

«Mrs les chapelains du Haut Chapitre formèrent notre orchestre de musique...

...ils nous donnèrent ensuite des fêtes, des repas, des bals et nous procurèrent pendant toutes les vacances des divertissements sans interruption.»

Les chanoines marquaient leur passage à Porrentruy de façon splendide et mémorable. Cela frappait tellement l'esprit de ce cor-donnier finaud qu'était Nicol, qu'il consignait dans son *Journal* leur présence:

«Il y eut un souper et un bal chez M. Billieux, en haut de la ville, tout ce qu'il y avait de plus magnifique. Son Altesse Prince Rinck y soupa, et il y resta jusqu'à onze heures du soir. Ensuite

le bal commença, et tout y était invité, savoir toute la noblesse, tous les avocats, toutes les dames et demoiselles de la ville. Et c'était les chanoines d'Arlesheim qui donnèrent ce divertissement-là. On fut chercher le dessert à Besançon, même des viandes étrangères; ils furent à Bâle aussi; enfin tout y était à l'abondance. Cela se fit le 18 février 1760.»

N'allez pas croire que les chanoines excellaient dans les plaisirs: ils étaient faits d'une pâte ordinaire. On se divertissait avec le même entrain au fond des cures de la Prévôté de Moutier-Grandval. Dans le *Journal* du pasteur Frêne, de Tavannes¹⁾, manuscrit d'une très grande valeur documentaire, je lis ce qui suit, sous la date du 10 janvier 1769: «... M. Hermann, mon Epouse et moi fumes nous promener à char à banc à Malleraï, l'après diné, chez M. Bueche où nous trouvâmes Mesdames Mochard, mère et fille, de Bevillard, Mlle Meyer demeurant chés elle, et M. Mochard fils, diacre, et 3 frères Gemuseus, de Bâle dont l'un aussi en pension à la cure de Bevillard. Toute cette compagnie dansait au violon de M. La Joye, maître de danse enseignant à ladite cure.»

Au cœur de la cité.

A Porrentruy, les grands chanoines retrouvaient la Cour, et ils avaient accès de droit à tous les conseils du Prince. La cour épiscopale ne faisait pas petite impression, croyez-m'en ! Le pasteur Frêne y vint maintes fois et notamment l'an 1775, pour prêter hommage à Frédéric de Wangen. Pour qui s'efforce de ressusciter l'esprit de l'époque, son témoignage est précieux: «J'eus l'occasion de remarquer le grand extérieur du Prince qui en impose par son air tout ensemble majestueux, spirituel, doux, affable; il y a longtemps qu'il désirait d'être Prince, il y est parvenu et paraît en avoir toutes les qualités.» Puis il ajoute: «Je ne crois pas qu'il y ait en Allemagne aujourd'hui une Cour de Prince Ecclésiastique aussi bien pourvue et brillante que l'est celle de Porrentruy, par les Personnes de Son Altesse et de son Suffragant.» L'impression fut d'ailleurs si forte qu'à l'audience publique accordée aux pasteurs de la Prévôté, M. Moschard, de Bévilard, qui «harangua», «tremblait d'une manière ridicule et ramaçait les débris de son discours épars dans sa mémoire, ayant

¹ Frêne Théophile-Rémy, *Roole pour et par moy*, Théophile Remy Fresne, commencé ce 24 avril 1741.

perdu la tramontane en ce moment critique». Avec une courtoisie de grand seigneur, Frédéric de Wangen invita les cinq ministres à sa table. La cour pétillait d'esprit, particulièrement Gobel, coadjuteur de l'évêque. Il était un causeur éblouissant et très cultivé, s'exprimant avec une souveraine élégance dans plusieurs langues vivantes et en latin. Néanmoins une chose déplut au pasteur Frêne «jusqu'au dégoût et même à un certain effroi, c'est le fard dont étaient plâtrés les visages de Mesdames de Wangen et de Roggenbach, surtout la première; ces deux femmes d'ailleurs belles et bien faites ressemblaient à deux grandes statues habillées et enluminées, au visage de blanc et de rouge outre nature; quand elles parlaient, comme on ne voyait aucun trait mouvant et de vie sur leur face, elles rappelaient la statue du commandeur au Festin de Pierre, et m'inspiraient la frayeur de Sganarelle. Cette mode ridicule de se farder s'est introduite de France à la petite Cour de Porrentruy». Le peintre Emmanuel Witz, qui avait vécu longtemps en Espagne et faisait de fréquents séjours à Porrentruy pour y peindre les notabilités de la cité, assurait le pasteur Frêne que cette mode déplorable était inconnue en Espagne et qu'elle touchait à peine l'Italie.

Au fil de l'eau.

Le paysage qui s'offre au voyageur parti d'Arlesheim est d'une merveilleuse diversité. Hentzy côtoya «les bords sauvages de la Birse et ceux de sa bruyante sœur la Suze». Il a aimé les «rives fleuries de la Sorne, petite rivière ecclésiastique qui prend sa source dans la clôture de l'abbaye de Bellelay». On voyageait au fil de l'eau, le long d'un chemin animé de moulins de rêve, de scieries à planches et à pierre d'où l'eau jaillissait à gros bouillons, de cascades rafraîchissantes, de vieux ponts en forme de bât: le pont de Dornach, le pont de Penne, immortalisé par Hartmann. A la hauteur du Vorbourg, la vallée s'étranglait en un défilé menaçant que surplombait une chapelle aérienne minuscule, accrochée au roc. Nul endroit, sinon Pierre-Pertuis et les gorges du Pichoux – l'horreur des gorges du Pichoux ! – n'a séduit pareillement les peintres. Dans cette époque préromantique amoureuse des précipices et de la nature, l'attrait des gorges du Pichoux fut invraisemblable. Dom Moreau, moine de Luccelle, de l'ordre de Cîteaux, nous a laissé une *Promenade fatigante, mais agréable du Pichoux*, presque inconnue, restée manuscrite. Avec son frère Sigismond Moreau, membre du Conseil aulique,

M. Protague — il faut écrire Brodhag — directeur des Postes de l'Evêché et quelques savants théologiens, le Père Marcel Moreau s'est aventuré «dans les gorges effrayantes du Pichoux», dirait le doyen Bridel. Tous s'arrêtèrent au pied de la fameuse chute à trois paliers, que seul découvre encore le piéton poussé par la curiosité, sous le tunnel que traverse la route. Ce qu'en écrit Dom Moreau est vraiment surprenant:

«C'est sur ce roc que Monsieur Schütz, fameux dessinateur de Francfort a passé six semaines de l'automne dernier, semblable à un enthousiaste ravi en extase. Vous l'auriez cru idolâtre, car jamais il n'a monté le dit roc sans se mettre à genoux devant ces merveilles dont il n'avait de sa vie vu de pareille.»

Je vois courir sur vos lèvres un sourire sceptique. Vous vous demandez si M. Schütz n'était pas simplement une créature imaginaire. Lisez le *Journal* du pasteur Frêne, vous y trouverez ceci:

«Le 18 août 1789, allant voir travailler le peintre Schütz à Pierre-Pertuis, il y vint un autre allemand dantzicois nommé Rosenberg, qui travaille pour M. Hentzi, gouverneur des Pages du Prince Stathouder, lequel M. Hentzi cet été en Suisse et actuellement séjournant avec M. Rosenberg à Sonceboz, travaille à une topographie de la Suisse en figures. Il y a cette différence entre l'ouvrage de M. Schütz et celui de Rosenberg, c'est que peignant l'un et l'autre sur le papier, le premier travaille en couleur à l'eau, et le second en couleur à l'huile sur le papier préparé à cela, comme on le fait aujourd'hui.»

Irrésistible dans la belle saison, la nature épanouie jetait les artistes hors de leurs ateliers, et le pays jurassien les voyait accourir.

L'homme et le pays.

Sur les berges des rivières, au fond des gorges, le voyageur surpris découvrait des établissements industriels prospères, aménagés selon les idées du temps. De l'eau, de la configuration du pays naquit l'esprit inventif qui souffle dans les vallées jurassiennes. «La Sorne fournit des eaux à trois usines dans cette gorge, dit Dom Moreau, aux forges d'Undervelier, à la teinturerie du Pichoux et au moulin de Sornetan, toutes dignes de l'admiration d'un voyageur.»

L'eau de la Suze était de haute qualité, dit la *Description topographique et statistique...* de Guélat, et la teinturerie «de rivière» de Saint-Imier était très connue. Sur le Doubs, la Birse, la Sorne, se

dressaient des forges, des martinets, des tireries de fil d'archal. La scierie à planches de Roches était le «non plus ultra de l'art hydraulique». Büchel, Biermann et d'autres peintres ont immortalisé celle de Tavannes, aux sources de la Birse.

Les grandes dalles de calcaire qui entretiennent dans nos cuisines paysannes, en été, une fraîcheur délicieuse, proviennent des scieries à pierre. Il n'est pas rare de trouver dans les caves jurassiennes de lourdes tables de pierre qui remplacent encore l'armoire frigorifique.

Ce qui impressionnait le plus le voyageur, c'était le spectacle enflammé qu'offraient les forges d'Undervelier. Il devait être inattendu et édifiant, puisque le doyen Bridel y vit une leçon pour les raffinés des villes: «Sybarites délicats de nos grandes villes, écrit-il, entrez un moment dans ces noires demeures du travail, voyez-y vos semblables, pour fournir les instruments nécessaires à vos besoins et à votre luxe, plongés dans la flamme, courbés sur des enclumes brûlantes, tout fumants de sueur; allez ensuite chercher un sommeil pénible sur des coussins, que vous fatiguerez pendant douze heures du poids de votre inutilité; puis passez du lit à la table ou à la promenade...»

On se sent presque visé par cette apostrophe agressive et moqueuse. Bridel, il est vrai, ne trouvait pas son idéal dans l'homme de la ville, il le voyait plutôt dans le montagnard anabaptiste. N'empêche que la description laissée par Hentzy n'est guère moins exaltante. Lisez plutôt: «Des forgerons presque nuds, et comme autant de salamandres, plongés dans un torrent d'étincelles, étaient occupés à séparer, purifier et façonnner de lourdes masses triangulaires de fer brut.» Et il ajoute que «les visages des forgerons ne sont plus des faces humaines». Le témoignage de Rodolphe Hentzy m'est précieux pour le confondre lui-même et prouver qu'il déformait pour le moins la vérité lorsque, parvenu dans la région d'Arlesheim, il remarqua qu'il entrait dans le pays des chapelets et de la misère. Apparemment, il ne devait pas encore songer à l'Unité des Eglises du Christ. Au sortir des forges d'Undervelier, il ne put s'empêcher de lâcher la bride à sa méchanceté: «Quel contraste, écrit-il, entre ces forgerons et les heureux domestiques de Monseigneur, dont les faces rebondies chargées des rubis-balais d'un bon Bourgogne, annonçaient une diète peu frugale.»

La forge de La Reuchenette faisait aussi l'admiration du voyageur. Elle appartenait à M. Béguelin, maire de Courtelary, et à M. Bourquin, de Sonceboz, un très riche bourgeois. On y fabriquait divers ustensiles pour l'usage domestique. Mais plus encore que le travail du forgeron, c'était l'auberge qui attirait ici le voyageur.

Les gens de la bonne société biennoise venaient y faire des régalades. Ainsi, la culture palatale n'a pas attendu notre temps pour s'épanouir pleinement...

L'agriculture, voilà le bien commun.

Outre les industries que j'appellerai vitales, groupées sur les rivières, les villages abritaient des horlogers, des fileuses de coton, des faiseuses de dentelles, des ouvriers en rubans. Je vous prie d'accorder une grande attention à l'extraordinaire tableau du recensement de 1770, opéré par ordonnance de Simon-Nicolas de Montjoie. Grâce à lui, nous connaissons exactement le nombre des petits garçons et des fillettes de la Principauté, mais aussi le nombre des artisans de chaque métier et de chaque région. Il me semble difficile de donner à une statistique plus de simplicité et plus de clarté.

Néanmoins, mises à part les industries fondamentales, l'opposition au développement industriel était générale. Elle s'exprimait aussi bien chez les hauts fonctionnaires de la Cour que chez les ecclésiastiques, catholiques ou protestants: «L'agriculture, voilà le bien commun, le patrimoine universel que chacun peut faire valoir», s'écrie Bridel. Le développement de l'horlogerie inspirait à tous des remarques très pessimistes, et même moqueuses. Un officier prussien qui recrutait dans notre pays vers 1740 fut consterné de ce qu'il vit en Erguel: «... la grande aise où vit le peuple de cette aimable contrée y a introduit un luxe surprenant, pour ne pas dire scandaleux.» Il se moque carrément des gens de cette région. Les jours de fête, dit-il, «vous ne voiez que Messieurs et que Dames superbement vêtus, mais personnages de théâtre. En effet, ce sont des Païsans (oui, vrais Païsans que Dieu fit) et qui se sont mis sous des habits de Gentilshommes et de Princesses. On ne les reconnaîtra, ni à la mine, ni à l'air, ni à la manière de faire la révérence, de saluer, de complimenter; il faut attendre qu'ils tirent le gant blanc pour offrir ou pour prendre du tabac: Alors vous découvrez les larges pattes bien savonnées».

Le bénéficiaire de cet essor était le Neuchâtelois. Selon les rapports de Liomin, il prélevait un double bénéfice, sur l'ouvrier et sur la vente. Les Ergueliens ayant décidé de s'établir à leur tour comme manufacturiers, les négociants neuchâtelois jetèrent le discrédit sur leurs produits, car ils n'avaient aucun règlement fixant le titre du métal fin. Cette rivalité s'accompagna de difficultés douanières entre l'Erguel et Neuchâtel, certaines montres fines devant

franchir plusieurs fois la frontière. Avec l'appui du prince-évêque, en 1787, on mit au point un règlement de fabrication, copié de ceux de Genève et de Neuchâtel.

La recherche d'industries inspirait au doyen Bridel des remarques agacées: «... c'est actuellement une des manies à la mode, s'exclame-t-il, tous les journaux, toutes les feuilles périodiques ne s'occupent que de cela.» Il s'efforce d'expliquer aux Prévôtois que si l'horlogerie prend trop de faveur chez eux, «elle amènera bientôt le luxe avec l'argent, et portera un coup funeste et incurable, soit à l'agriculture, soit aux soins des troupeaux».

L'agriculture, voilà le bien commun ! Il est vrai que l'exportation de bestiaux pour les marchés de Genève, Paris et Strasbourg était l'un des gros revenus de la Principauté. Les gourmets trouvaient le mouton de la vallée de Tavannes aussi fin et succulent que celui des Ardennes. L'agriculteur tirait de ses produits et de l'élevage une aisance visible. Il y a sous ce rapport chez Hentzy un texte qui me plaît, parce ce qu'il touche la Courtine de Bellelay qui m'est très chère. Parti d'Undervelier avec le fils de l'aubergiste Simon, il gagna le rebord du plateau franc-montagnard en passant par la «Maison Blanche», — la «Blanche Maison», disent les gens du pays. Ils arrivèrent aux Cerniers de Rebévelier, et voici quelles furent les impressions qu'éprouva Hentzy:

«Je m'attendais à y trouver une crête en dos d'âne, dont il serait question de redescendre immédiatement après l'avoir atteinte. Point du tout; parvenu au sommet, ma surprise fut égale à celle de Christophe Colomb, à la première découverte des Iles Antilles ! Je me crus transporté dans un nouvel hémisphère, en voyant s'étendre devant moi des plaines fertiles, des champs cultivés, des pâturages garnis de nombreux troupeaux, et une population de montagnards robustes et laborieux, contens de leur sort.»

La preuve que l'aisance régnait dans la Principauté, je la trouve dans les propos du «bandelier» Moschard. C'est lui qui confia à l'officier prussien dont j'ai parlé plus haut, que «sans les vins d'Alsace dont on boit ici les meilleurs, mais à un prix exorbitant, parce qu'on les voit de loin, et dont on y fait pourtant une consomption (*sic*) prodigieuse, les habitants de cette Principauté seraient aussi pécunieux qu'on l'est aux Indes».

Le sol produisait du blé, du seigle, du «boige», de l'épeautre, parfois en abondance. Bon an mal an, la Principauté n'importait que le dixième de son blé. Je dirai pour comparaison — sachant bien que cette dernière est incomplète — que Neuchâtel importait les sept huitièmes de sa nourriture. Par le caractère complémentaire

de ses différentes régions économiques, l'ancien Evêché de Bâle formait une unité saine. Sans doute, il achetait des draps, des épices, du sel, des vins d'Alsace et de Bourgogne, mais il produisait le plus clair de sa nourriture. N'allez pas croire qu'on n'y mangeait pas à sa faim. Aux Cerniers de Rebévelier où Hentzy parvint, «la cuisine nous offrit, dit-il, la perspective charmante d'une vaste cheminée, amplement garnie de lard, de jambons et de saucisses suspendues en guirlandes». Je résiste mal à la puissance suggestive d'une telle image. Hentzy apprécia beaucoup le repas très rustique qu'on lui servit: «De l'excellent jambon, des œufs frais, de la crème exquise et de bons fruits apportés de la plaine firent le fond et les accessoires du festin.»

La cour du Prince mangeait copieusement et finement. Le docteur Godin qui soignait le chancelier Billieux d'Ehrenfeld en 1769 s'en plaignait. Son malade, écrit-il, «avait table à la Cour, où la cuisine recherchée et très succulente ne peut manquer de porter dans la masse des liquides une action incendiaire». Cette nourriture, ajoute-t-il, est susceptible de «porter dans les esprits vitaux et animaux une grande dépravation». Je vous laisse le plaisir d'interpréter cette prose médicale.

Vieux problèmes.

L'agriculture connaissait déjà le problème de la main-d'œuvre et la désaffection pour les choses de la terre. Plutôt que de chercher partout des industries nouvelles, le doyen Bridel pense «qu'il faudrait avant tout s'assurer si l'agriculture, le soin des troupeaux, les métiers de première nécessité, les fonderies de fer, les verreries ont suffisamment de bras; ce qui n'est pas le cas dans la Prévôté, où plusieurs fermes et domaines sont mis en valeur par des Allemands du canton de Berne». Je précise que j'ai cité Bridel ! ...

Vraisemblablement, le pays souffrait de surpopulation, car l'officier prussien déjà cité a écrit: «Il est certain qu'aucun pays d'alentour n'est aussi peuplé que l'Evêché de Bâle.» Malgré l'interdiction du Prince, on s'expatriait. On vit un jour une grande barque, dans laquelle cent vingt Prévôtois et Neuchâtelois des montagnes avaient pris place, quitter le port de Bâle. Elle portait une inscription bien visible: America ! Ces Jurassiens gagnaient les colonies américaines qui étaient alors en pleine effervescence politique. La réaction de Simon-Nicolas de Montjoie fut énergique. L'ordonnance du 4 mai 1771 mettait d'abord en garde contre les embaucheurs et les risques

de l'aventure, puis elle privait les émigrants de leur droit de bourgeoisie et d'héritage patrimonial: «Voulons qu'ils soient réputés comme morts», dit le document.

A l'émigration beaucoup préféraient le service mercenaire. «Le pays fournit de très beaux hommes et de très bons soldats», a écrit le docteur Godin. Le Mémorial du régiment d'Eptingue est plein de détails savoureux sur la vie militaire. Les Jurassiens participèrent à la campagne de Corse en 1768. Le régiment mit un mois pour se rendre à pied de Besançon à Toulon. Et là, dit le Mémorial, «on prévint les soldats de ne point voir les Filles, qu'en grande partie, elles étaient atteintes de maladies vénériennes». Ces conseils paternels restèrent sans grand effet, si l'on en croit le document.

Nos soldats eurent en 1759 la visite d'un grand chef français, le duc de Broglio. Après avoir félicité le régiment de sa tenue, il rappela que c'était en Ajoie qu'il avait exercé pour la première fois un commandement. Il était venu secourir le Prince contre les séditions !

Un peuple républicain.

Nulle part à l'époque il n'était question de droits populaires, mais l'existence même des Etats du Pays prouve que dans l'Evêché de Bâle, obscurément, les idées politiques cheminaient. Le docteur Godin, qui vivait à la Cour, a laissé dans la 25e observation de son *Journal de Pratique* une réflexion extrêmement intéressante que voici: «Le gouvernement est très doux, le peuple assez bon, mais quoiqu'il aime son prince, il a un caractère républicain, qui lui fait désirer un gouvernement analogue à celui des cantons suisses, ses voisins.» Un peuple «républicain», quelle précieuse remarque !

Il serait faux de croire que le Prince n'était pas très préoccupé des humbles nécessités de ses sujets. J'ai sous les yeux une recette contre la fièvre aphteuse, imprimée par ordre de Son Altesse Jean-Conrad de Reinach, et l'on sait quelle place occupe cet homme dans notre histoire¹⁾.

Avec le même soin, le Prince protégeait l'agriculteur contre les voleurs et les Juifs. Il défendait âprement ses forêts, ses rivières, son droit de chasse qui constituaient des régaliés.

L'ordonnance qui interdisait la vente à crédit aux marchands juifs m'a surpris, désagréablement. J'en ai trouvé l'explication dans

¹ Voir sous *Textes et documents*.

le *Journal* du Père Voisard, sous la date de 1769: «Les Juifs ayant trompé des sujets de l'Evêché pour plusieurs cents louis d'or, on fit une ordonnance qui porte qu'on ne leur donnerait plus rien à crédit.»

Les grands chemins.

Un pays qui supporte la comparaison avec les Etats voisins apparaît à qui se penche sur les documents.

Les diverses régions de l'Evêché de Bâle communiquaient entre elles par un réseau routier de soixante-douze lieues. Deux fois par semaine, la poste partait de Porrentruy et de La Chaux-de-Fonds pour Bâle. La jonction s'opérait à Delémont. Celle de France arrivait à Porrentruy trois fois la semaine. Les endroits isolés avaient des messageries réglées, aux frais des villes ou des communautés. «La correspondance est très active dans ce Pays», dit Godin. Dès 1781, une diligence reliait Porrentruy à Bâle, et remplaçait la «petite chaise». Bien sûr, je ne voudrais pas établir de commune mesure, mais je relèverai pourtant un détail pris de Pirenne: c'est que la première diligence anglaise est apparue en 1784. L'Évêché de Bâle n'avait pas de retard.

Chaque jour, à pied ou à cheval, des messagers reliaient Porrentruy à Bâle par Roggenbourg, où l'on apportait parfois la correspondance de Delémont.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, l'effort de construction était très poussé, en matière de routes, tous les voyageurs l'ont relevé. Des inscriptions réellement belles, que nous avons photographiées pour vous et qui méritent d'être connues, nous le rappellent. Celle du cimetière de Saint-Germain à Porrentruy évoque le vieux Decker, ministre des ponts et chaussées. Elle est empreinte de gratitude:

*Ci-gît celui des humains
Qui nous a fait nos grands chemins
Il vient de finir sa carrière
Accordons-lui donc nos prières
L'Eglise étant pour les vivants
Il a demandé en mourant
Qu'on le portât au cimetière
Et qu'on le mît sous cette pierre
F. D.*

Cet effort de construction répondait à un besoin et prouve que notre pays connaissait un essor qui n'était pas imaginaire. Des ordonnances très strictes interdisaient d'édifier des scieries ou d'autres

bâtiments susceptibles de gêner la passage des véhicules, à moins de vingt toises, «à peine de voir lesdits bâtiments raser et démolir» aux dépens des contrevenants. La «limonure», dans laquelle les chevaux étaient attelés en flèche, avait été rigoureusement proscrite, et remplacée par l'attelage à deux chevaux de front. Une ordonnance sévère réglementait la vie des cabarets et assurait bien-être et sécurité au voyageur. Dès dix heures du soir, l'indigène ne pouvait plus y rester, à moins que ce ne fût pour affaires. La loi punissait d'une lourde amende l'aubergiste qui donnait à boire à une personne «déjà éprise de vin».

La gueusaille était traquée impitoyablement par des archers. A la première infraction, le contrevenant avait le tendron de l'oreille coupé. On pouvait se faire couper l'oreille pour des raisons très diverses, en vertu des dispositions de la Caroline:

«Item, le bourreau a coupé l'oreille à un homme, après avoir été exposé sur la pierre du poisson. C'était pour avoir eu un faux passe-port, et avoir fait passer une fille pour sa femme», lit-on dans le *Journal de Nicol*, sous le 10 mars 1763.

La fiscalité avait jeté sa main toujours vide sur nos grands chemins. Parfois même le zèle la poussait très loin. Vous avez vu déjà que nos ancêtres nourrissaient les préventions habituelles à l'égard des Juifs. Quand il traversait à cheval la Principauté pour affaires, le Juif payait 6 sols 8 deniers. A pied, il valait — avec une rigueur arithmétique — la moitié d'un cheval, c'est-à-dire 3 sols 4 deniers. Il payait non seulement pour lui et sa femme, mais encore pour l'enfant si elle était enceinte. Vous le voyez, la fiscalité élargissait étrangement la notion de marchandise.

La ville regorgeait de beau monde.

Les voyageurs comparaient Porrentruy à une vaste barque où le collège des jésuites figurait la proue hardie des idées, et le château la poupe. La ville regorgeait de beau monde et laissait, par ses édifices tout neufs, ses administrateurs cultivés, sa bourgeoisie aisée, une excellente impression.

L'architecte Pierre-François Paris, à qui Porrentruy doit l'admirable ancien Hôpital, l'Hôtel de Ville et l'Hôtel des Halles, vivait à la Cour. Celle-ci avait son orchestre, animé par deux très bons musiciens: Antoine-Léonce Kuhn et le Viennois Aufmann. Il y a dans la musique de Kuhn, me semble-t-il, beaucoup de grammaire et peu de littérature. Néanmoins, c'est une musique très honnête. Kuhn

composait trop hâtivement: «... j'achevai six nouvelles sinfonies en moins de six semaines», lit-on dans ses *Mémoires*. C'était beaucoup!...

La bourgeoisie de la ville tenait salon. Dans les *Mémoires* de Joseph Kuhn, fils d'Antoine-Léonce, qui devait devenir l'une des figures marquantes de la vie musicale biennoise, se trouve le passage suivant:

«L'après diné d'un beau jour, je vis arriver dans cette salle beaucoup de dames et de messieurs qui avaient bien bonnes façons. Ils se groupèrent autour du piano carré placé au milieu, et devant lequel était mon père. La salle et l'allée étaient remplies de monde.»

Les avocats, qui pullulaient dans la cité, formaient une troupe d'amateurs de théâtre. Gens d'un naturel peu conformiste, ils agaçaient le Père Voisard, qui se plaint d'eux dans son *Journal*: «... pendant que la veille on chantait dans notre église du collège les matines, la bande des comédiens répétaient (*sic*) avec tous les instruments de musique, l'opéra de *Zémire et Azor*. Quel scandale !!»

Lors de leur passage à la Cour, le pasteur Frêne et ses collègues de la Prévôté s'attardèrent longtemps dans la bibliothèque du collège que leur montrait l'abbé, le Père Falchini, un jésuite italien. Le petit groupe tint à voir également les archives de l'Evêché, à la Tour du Coq. En bref, l'itinéraire des visiteurs du XVIII^e siècle rappelle fidèlement celui des curieux d'aujourd'hui.

Un pays, un esprit.

Bellelay était alors au faîte de sa splendeur. Vers 1719, l'architecte Beer, et cet incomparable chef de travaux que fut durant quarante ans le Père Bennot, avaient édifié l'église. L'abbé Sémon avait ensuite construit le cloître, et en 1762, sous l'abbé Joliat, de Courtetelle, surgirent les fermes. Sous l'œil expérimenté du Père Bennot, les écuries furent pourvues de voûtes, contre l'incendie.

Depuis 1773, où l'on vit la suppression de l'ordre des jésuites, le collège de Bellelay devint un concurrent sérieux pour celui de Porrentruy. On sait la préférence de Xavier Stockmar pour Bellelay, où les études étaient plus libérales. Tout voyageur honnête allait saluer l'abbé et se voyait offrir la table et le gîte. «J'aime et je révère beaucoup la mémoire de l'Abbé de Luce, qui a rendu un si grand service à la société par l'érection de cet institut», a écrit Bridel. Il poursuit qu'il le canoniserait volontiers!... Sinner de Ballaigues donne des précisions intéressantes sur la visite qu'il fit au collège:

«Le Père Placide, autrefois officier de dragons, exerce tous les jours ses jeunes soldats, et se rappelle sans doute avec plaisir son premier métier. La physique étant la science la plus utile à l'humanité, comme son étude est la plus propre à attacher la jeunesse, un autre religieux est chargé de cette partie et du soin des expériences. On électrise aujourd'hui dans ce couvent, où dix années auparavant les moines languissaient sous l'austérité de la règle.»

Pour moi, Bellelay reste avant tout le symbole de l'esprit de tolérance qui animait la plupart des membres du clergé: ... «les ecclésiastiques des deux partis vivent dans une édifiante union», dit Bridel. La joie du pasteur Frêne éclata quand le Père Nicolas de Luce devint abbé: «Peu d'événements m'ont causé autant de joie», note-t-il. Souvent les moines de Bellelay descendaient à Tavannes, chez Monsieur le Pasteur, pour y faire de la musique. On allait ensemble également aux vendanges à La Neuveville, par les métairies de Chalmé et de la Goguelisse-dessus, qui appartenaient toutes deux au pasteur Frêne. A midi, parvenus au «Clédar de Pierrefeu», on s'asseyait dans l'herbe pour le pique-nique. Lisez attentivement cet extrait du *Journal* de Frêne: «Nous étions à cheval et en revenant je montai la plupart du chemin le cheval de M. l'Abbé, qui en revanche montait le mien.» Vous le voyez, Bellelay exprimait un esprit, l'esprit de tolérance.

La curiosité intellectuelle était vive dans le peuple. L'officier prussien maintes fois cité parle d'un forgeron de la Prévôté de Moutier-Grandval qui projetait d'acheter le dictionnaire de Moreri et les œuvres de Bayle. Il est tout de même significatif que le cordonnier Nicol, de Porrentruy, Berbier, meunier à Courfaivre, Hechment, de Monible et beaucoup d'autres aient tenu de façon si régulière la chronique des événements du pays.

A Delémont brillait dom Moreau, moine de Lucelle, «qui prépare, dit Bridel, une histoire de tous les gens de lettres nés dans l'évêché de Bâle». Le Père Voisard, auteur de *l' Abrégé de l'histoire des évêques de Bâle*, nourrissait moins d'admiration pour dom Moreau. Il l'accusait d'avoir écrit, pour le sacre de Joseph de Roggenbach, «des vers qui sont la honte de notre siècle».

Dans la seigneurie d'Erguel se distinguait le remarquable Abraham Gagnebin, médecin, botaniste, géologue. Et, pour reprendre l'expression de Jules Thurmann, l'un des «pères de l'église scientifique». C'est Gagnebin qui initia Rousseau au système de Linné. On le sait par la correspondance que Rousseau a échangée avec Du Peyrou, de Neuchâtel.

Une amitié féconde liait Gagnebin à ce groupe de Neuchâtelois

très actifs qui comprenait Garcin, d'Yvernois, Bourguet. La botanique et la paléontologie s'organisaient alors, mais la flore jurassique avait déjà ses spécialistes.

Une remarquable tradition de géologues et de botanistes jurassiens prit là son essor. Il serait juste d'y associer le chanoine d'Eberstein du chapitre d'Arlesheim, qui constitua vraisemblablement la première collection de fossiles de l'Evêché, comme je l'ai déjà relevé. Bientôt surgiront les figures de Jules Thurmann, du génial Gressly, de Frédéric Koby, de Robert Chodat, qui créera l'Institut de botanique de Genève.

L'influence de Rousseau fut directe, en quelque sorte par réaction, sur des pédagogues comme De la Noue, professeur à l'Ecole centrale du département du Mont-Terrible, auteur d'un *Nouvel Emile*, où il oppose aux philosophes du XVIII^e siècle le philosophe de Nazareth. A l'action de la Nature dictée par la nécessité, il oppose celle de la Grâce. Les idées de Rousseau et des philosophes seront reprises et prolongées en 1830 par l'extraordinaire et inquiétant James-Amédée Watt de Delémont: «Il voulait détruire en moi toute espèce de préjugé, en un mot il voulait faire de moi un esprit fort», dit Joseph Kuhn, qui fut son élève.

L'abbé Lémane, auteur du *Travail de la commune de Porrentruy*, était imprégné des idées politiques des philosophes français: «Rien n'est plus dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques», proclame Rousseau dans le *Contrat social*. Et Lémane reprend:

«Vous engagerez vos frères et vos concitoyens à préférer l'intérêt public au particulier, un avantage durable à une jouissance momentanée.»

J'entends, dans la perspective des idées et de l'histoire, le sympathique doyen Morel déclarer devant la Constituante de 1831: «L'homme est bon; mais les hommes sont méchants.»

Ne suis-je pas en droit de dire et d'écrire que nous avons un merveilleux passé ?

Victor Erard.

